RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

TERRITOIRES ENGAGÉS TRANSITION ÉCOLOGIQUE – Label ÉCONOMIE CIRCULAIRE en Bourgogne-Franche-Comté en janvier 2023

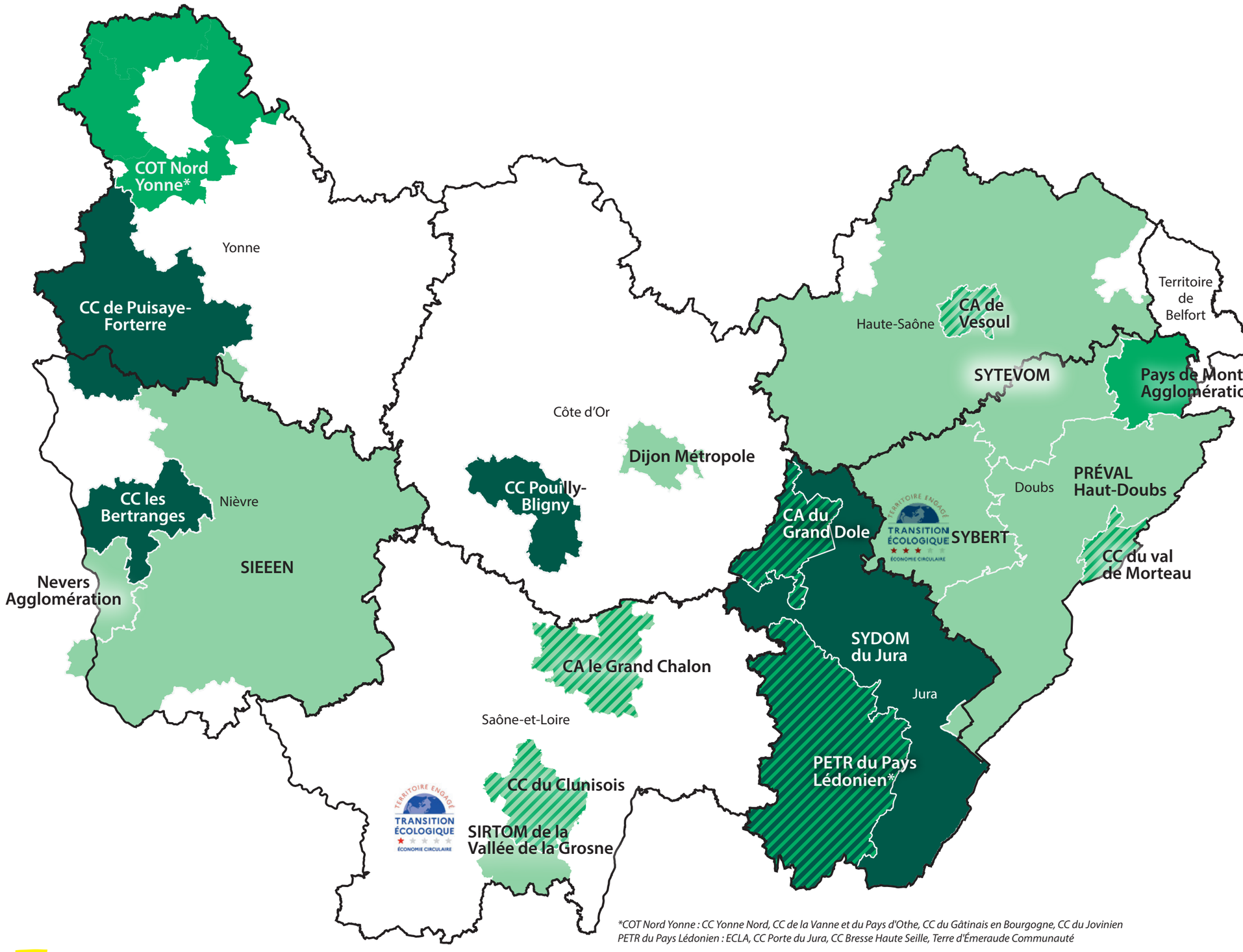

**COT Nord Yonne : CC Yonne Nord, CC de la Vanne et du Pays d'Othe, CC du Gâtinais en Bourgogne, CC du Jovinien*
PETR du Pays Lédonien : ECLA, CC Porte du Jura, CC Bresse Haute Seille, Terre d'Émeraude Communauté

Territoires labellisés : SIRTOM de la Vallée de la Grosne ; SYBERT

- Collectivités incluses dans le périmètre du syndicat
- Premières collectivités utilisatrices du référentiel ECONOMIE CIRCULAIRE
- Collectivités utilisatrices du référentiel dans le cadre d'un Contrat d'Objectif Territorial
- Autres collectivités utilisatrices du référentiel

— Limites départementales

Sigles

CA : *Communauté d'Agglomération*
CC : *Communauté de communes*
COT : *Communauté d'Objectif Territorial*
PETR : *Pôle d'Équilibre Territorial et Rural*
PRÉVAL : *Syndicat mixte pour la Prévention et la Valoristaion des déchets*
SIEEEN : *Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre*
SIRTOM : *Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères*
SYBERT : *Syndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets*
SYTEVOM : *Syndicat mixte à vocation unique pour le Transfert, l'Élimination et la Valorisation des Ordures Ménagères*

Réalisation ASCOMADE Janvier 2023 ©